

Définition d'un PROJET PROFESSIONNEL

Mesure 1

L'équipe de conseil de CAP aide à définir un projet réaliste et réalisable en tenant compte des compétences et de la situation personnelle et familiale de chaque bénéficiaire:

- Préparation d'un dossier professionnel complet (CV, lettre de motivation)
- Stage d'observation et de validation (optionnel)
- Réalisation des démarches nécessaires à une solution de garde
- Définition des conditions de travail et de conciliation avec la vie de famille

Délai-cadre: 3.5 mois

20h de suivi personnalisé
(1 rendez-vous par semaine)

Qualification en emploi: STAGE

Mesure 2

L'équipe de conseil de CAP aide la bénéficiaire à renforcer son employabilité par une activité professionnelle encadrée (stage):

- Acquisition d'une expérience professionnelle pouvant être reconnue auprès d'un futur employeur
- Obtention d'un certificat de stage pour valider les acquis

Délai-cadre: 1-3 mois

12h de suivi personnalisé avec stage en entreprise à temps complet ou partiel (1 à 3 mois)

Soutien actif à la RECHERCHE D'EMPLOI

Mesure 3

L'équipe de conseil de CAP propose un soutien actif aux démarches de recherche d'emploi:

- Rédaction de lettres de motivation
- Préparation aux entretiens d'embauche
- Recherche d'adresses de postulation
- Découverte du marché caché
- Suivi des postulations

Délai-cadre: 2 mois

8h de suivi personnalisé
(1 rendez-vous tous les 15 jours)

Trois mesures à combiner, ensemble ou séparément.

A qui s'adresse le programme?

Le programme est destiné aux femmes migrantes au bénéfice d'un **permis F, B ou C** qui ne peuvent bénéficier de mesures financées par le chômage, l'aide sociale ou l'assurance invalidité.

Pour suivre ce programme, la bénéficiaire doit être capable de communiquer oralement en français avec des mots simples.

Déroulement

Un premier entretien permet de définir le suivi le plus adapté, en fonction de la situation et des besoins de chacune.

Régions concernées

Nord vaudois, Ouest lausannois et Morges

Tarif

Gratuit grâce au soutien financier du Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme du canton de Vaud. Les éventuels frais de déplacement sont à la charge de la bénéficiaire.

Qui sommes-nous?

CAP, Conseil et Accompagnement professionnel, est une association à but non lucratif qui s'engage pour l'égalité des chances entre femmes et hommes dans la vie professionnelle et au sein de la famille.

CAP contribue à l'intégration, au maintien en emploi ainsi qu'au développement professionnel des femmes.

Avec le soutien et la collaboration:

Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme



Nous contacter:

032 724 21 36

info@cap-pro.ch

www.cap-pro.ch

Femmes migrantes

Soutien à l'insertion professionnelle

Définition d'un
PROJET PROFESSIONNEL

Qualification en emploi:
STAGE

Soutien actif à la
RECHERCHE D'EMPLOI

CAP
Conseil & Accompagnement professionnel
Louis-Favre 1
2000 Neuchâtel

